

> LEXIQUE ET CULTURE

Prince

Disciplines et thématiques associées : Français, Se confronter au merveilleux, à l'étrange ; Histoire des arts

ÉTAPE 1 : LA DÉCOUVERTE DU MOT

Pour entrer dans l'étude du mot, le professeur présente à ses élèves une « amorce » destinée à leur faire découvrir ce mot en contexte et en situation. Il s'agit de susciter leur curiosité et de ménager leur intérêt, tout en les amenant à deviner le mot « caché » : il se dévoilera grâce à l'amorce choisie comme une première occasion de questionner son sens. Le professeur est invité à en choisir une parmi les trois propositions ou à en créer une lui-même selon les critères proposés.

Un support écrit

Un extrait du conte « Le Roi Grenouille », in *Contes allemands du temps passé*, les frères Grimm

« Mais quand l'animal retomba sur le sol, ce n'était plus une grenouille. Un prince aux beaux yeux pleins d'amitié la regardait. Il en fut fait selon la volonté du père de la princesse. Il devint son compagnon aimé et son époux. Il lui raconta qu'une méchante sorcière lui avait jeté un sort et la princesse seule pouvait l'en libérer. »

- En quoi s'est transformée la grenouille ?

Un support iconographique

Une aquarelle choisie dans *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry.

- Comment se nomme le personnage représenté ?

Un enregistrement audio

Un extrait de la chanson de Blanche Neige « Un jour mon prince viendra », tirée du dessin animé de Walt Disney, *Blanche-Neige et les Sept Nains* (1938).

- Quel personnage est attendu par Blanche-Neige ?

ÉTAPE 2 : L'HISTOIRE DU MOT

Le professeur joue le rôle d'un conteur qui serait aussi archéologue : il fait découvrir aux élèves une histoire qui les amène à réfléchir aux origines du mot, à son évolution, à sa famille ; il les guide dans le décryptage des éléments qu'il associe à cette découverte.

Le mot en V.O.

Pour démarrer cette étape et susciter l'intérêt des élèves, une citation très courte est donnée dans sa langue originale (en V.O., comme on dirait au cinéma) : c'est l'occasion de voir et d'entendre quelques mots en latin ou grec (une phrase, une expression), immédiatement suivis de leur traduction.

Le professeur peut tout aussi bien travailler, quand il le souhaite, à partir du seul texte français de la traduction, sans présenter nécessairement à chaque fois le texte dans sa langue originale aux élèves.

La citation avec quelques mots dans la langue d'origine et sa traduction

Cum diu certatum verbis esset, concedente collega,

Après une longue discussion, son collègue ayant cédé,

lectus a Sempronio princeps in Senatum Q. Fabius Maximus consul.

le consul Quintus Fabius Maximus fut nommé prince au Sénat par Sempronius.

Tite-Live (env. 59 avant J.-C. - 17 après J.-C.), *Histoire romaine*, livre XXVII, 11, 12.

Augustus cuncta discordiis civilibus fessa nomine « principis » sub imperium accepit.

Avec le nom de « prince » Auguste prit sous son pouvoir souverain un monde épuisé par les guerres civiles.

Tacite (58 - env. 120 après J.-C.), *Annales*, Livre I, 1.

Inscrite ou projetée au tableau, la citation est :

- écoutée grâce à un [enregistrement](#)
- associée à [une image](#) qui illustrent et accompagnent sa découverte

L'image associée

L'image associée : Auguste dit « *Prima Porta* », statue en marbre de Paros (H. 204 cm), 17 après J.-C., musées du Vatican, à laquelle le dossier pédagogique Rmn de l'exposition « Moi, Auguste, empereur de Rome » (Grand Palais à Paris en 2014 pour le bimillénaire de la mort d'Auguste) consacre une page.

Retrouvez Éduscol sur



Les élèves pourront observer « le prince » Auguste en majesté : cette célèbre statue proprement monumentale, polychrome à l'origine, représente Auguste en *imperator* (général en chef), portant sa cuirasse de chef de guerre, selon le schéma traditionnel de la sculpture classique. Ce peut être l'occasion de comparer cette représentation à celles des « princes » et rois célèbres en *imperatores* romains (Condé, Louis XIV, par exemple).

Le mot prince est le produit d'un phénomène historique et politique de l'Antiquité qui demande à être brièvement replacé dans son contexte.

À Rome, pendant la période républicaine (509 - 27 avant J.-C.), le Sénat (littéralement « l'assemblée des Anciens »), essentiellement composé des membres les plus influents de l'aristocratie, détient la réalité du pouvoir (une notion représentée par le mot *imperium* en latin, d'où vient le nom « empire »).

Créé vers 275 avant J.-C., le titre de *princeps Senatus* ou *princeps in Senatum* (voir la phrase de Tite-Live), mot à mot « prince du Sénat » ou « prince au Sénat », est accordé par les censeurs (les magistrats les plus prestigieux du Sénat) tous les cinq ans à celui qu'ils choisissent d'inscrire « le premier » (*primus*) sur la liste des sénateurs pour « prendre » (verbe *capere*, élément -ceps) la parole dans les débats.

Ce titre honorifique très recherché revient en principe au doyen du Sénat (le plus ancien des ex-magistrats membres de l'assemblée), mais il fait parfois l'objet d'âpres discussions, comme en témoigne le texte de Tite-Live relatant un épisode situé en 209 avant J.-C.

À la fin du 1^{er} siècle avant J.-C., Octave (63 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.), petit-neveu et héritier de Jules César, manœuvre très habilement pour concentrer tous les pouvoirs (politique, militaire, religieux) sans choquer les Romains, épuisés par une longue période de guerres civiles et très hostiles à la monarchie. Évitant soigneusement d'être tenu pour un dictateur ou pour un roi, il choisit « simplement » de se faire nommer « le premier » : en effet, il obtient du Sénat le titre de *princeps Senatus* en 28 avant J.-C., puis celui d'*Augustus* (littéralement « consacré par la faveur des dieux ») en 27 avant J.-C. Il crée ainsi une nouvelle forme de gouvernement, appelé « principat » (*principatus*), qui lui permet d'exercer seul l'autorité souveraine (*imperium*) tout en maintenant les structures et l'apparence du gouvernement républicain au nom du « peuple romain ». C'est ce régime que nous appelons traditionnellement « Empire » et son chef « empereur » en référence à l'un des titres portés par Auguste, qui a été nommé *imperator* (général en chef) en 43 avant J.-C. Ses successeurs porteront à leur tour les titres de *princeps senatus*, d'*imperator* et d'*Augustus*.

On peut noter au passage que les spécialistes de l'Antiquité préfèrent utiliser les termes de « principat » et de « prince » historiquement plus exacts que ceux d'« empire » et d'« empereur ».

Le professeur évoque rapidement le temps fort lointain de l'écriture du texte pour que les élèves comprennent l'ancienneté de la langue par rapport à celle qu'ils utilisent. Il fait ressortir le / les mot(s) sur lesquels il souhaite attirer l'attention ; il invite les élèves à s'exprimer. Éventuellement, le texte traduit fait l'objet d'une petite mise en voix / en scène par les élèves.

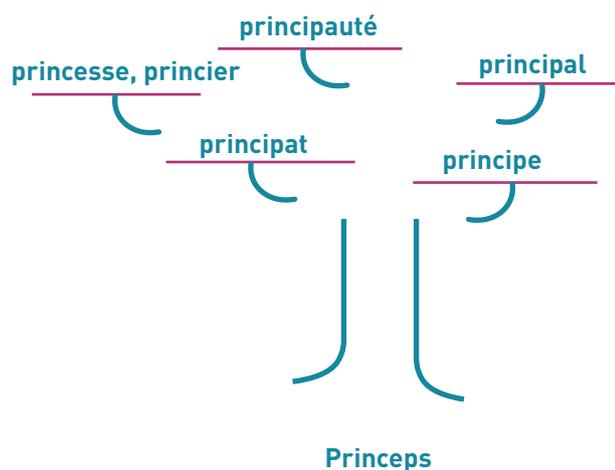
La mise au point étymologique

- Le professeur explique aux élèves les grandes étapes de l'histoire du mot : son origine, son sens, son évolution. Il s'appuie sur la citation et le mot en V.O..
- Il replace le mot dans sa famille, en français, mais aussi dans d'autres langues modernes. Il fait apparaître au tableau les arbres à mots. Le premier permet de situer le mot étudié et les principaux membres de sa famille en lien avec la racine ; le second permet de visualiser les mots issus de la même racine dans d'autres langues.
- À l'issue de l'étude, l'arbre à mots pourra être affiché en classe et complété au fur et à mesure de l'année en fonction des mots rencontrés.

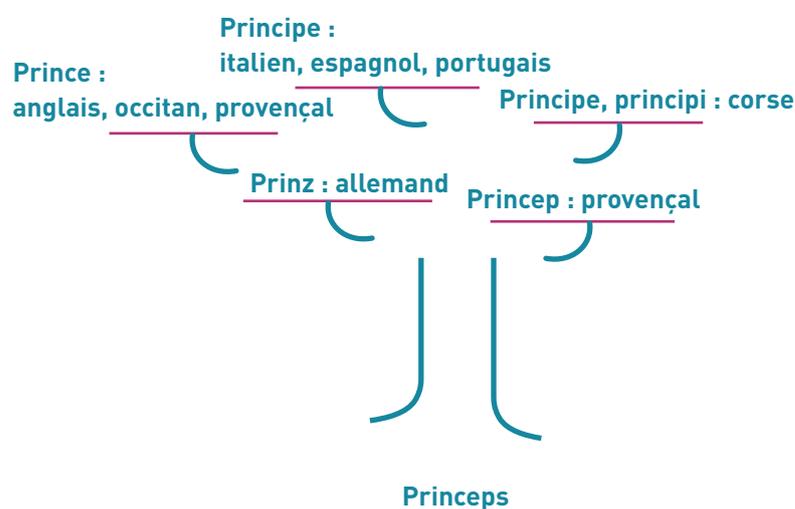
L'histoire du mot : le sens originel

Le mot français « prince » est emprunté au latin *princeps* issu de deux mots latins : *primus* (« premier ») et *capere* (« prendre ») : étymologiquement, c'est « celui qui est le premier à prendre (la parole) », d'où « celui qui décide » (voir le mot en V. O.).

Premier arbre à mots : français



Second arbre à mots : autres langues



Retrouvez Éduscol sur



Du latin au français : notice pour le professeur

Le mot français prince est emprunté au latin princeps.

À la fois adjectif et substantif, princeps a plusieurs sens : le premier / le plus important, la tête / qui est en tête, qui guide, qui dirige / le Prince (du Sénat) / l'Empereur / le soldat (de première ligne, puis de seconde ligne)

Le prince est celui qui dirige ou celui qui appartient à une famille souveraine.

Le mot princeps existe également en français. En tant qu'adjectif, il signifie dans l'expression « édition princeps » la première édition d'un livre, puis par extension « qui précède tous les autres ». En tant que nom commun, il signifie « la version d'origine d'un médicament », par opposition au médicament générique.

Le féminin de « prince » est « princesse » : le suffixe « -esse » (du latin « -issa »), a été, dans un premier temps, utilisé pour les noms de dignités féminines étymologiquement sans féminin (comme duc/duchesse ou comte/comtesse).

ÉTAPE 3 : OBSERVATIONS ET APPROFONDISSEMENT

Selon le temps dont il dispose et les objectifs qu'il s'est fixés, le professeur part de l'observation de l'arbre à mots pour orienter sa démarche vers des points à consolider ou à développer, accompagnés d'activités variées.

Il prend appui sur des corpus (mots, expressions, phrases) fournis aux élèves ou constitués à partir de leurs propositions. Il peut consulter la « boîte à outils » pour utiliser une terminologie simplifiée et concevoir des activités adaptées à chaque point.

Polysémie, le mot et ses différents emplois

Le nom prince a plusieurs sens. Le professeur pourra amener les élèves à chercher ses différents sens.

1. Celui qui est d'une maison souveraine. / Souverain qui commande dans le lieu dont on parle. / Celui qui règne.
2. Fils du roi ou du souverain régnant.
3. Celui qui, sans être souverain, est à la tête d'une principauté, ou celui à qui un souverain a conféré ce titre.
4. Celui qui est le premier par ordre de dignité, de mérite, de talent (langage soutenu).
5. Celui qui est le premier, le meilleur dans son genre (par plaisanterie).

Le professeur peut proposer un corpus d'expressions contenant le mot prince, comme par exemple : le prince charmant, le fait du prince / le bon vouloir du prince, être bon prince, être vêtu en prince, vivre comme un prince ...

Après avoir cherché collectivement le sens de ces expressions, les élèves pourront rédiger pour chacune d'elles une phrase qui en éclairera le sens.

Le professeur peut également leur demander l'origine du nom du stade parisien Le Parc des princes.

Retrouvez Éduscol sur



Le professeur peut aborder l'inégalité dans l'emploi du masculin et du féminin : si on qualifie un homme de « prince », on insiste sur sa générosité, éventuellement sur sa richesse ; en revanche, le mot « princesse » est négatif lorsqu'il qualifie une femme (et non une fillette), puisqu'il indique qu'elle est prétentieuse, maniérée.

Synonymie

Dauphin / monarque, roi / prince des dragueurs / prince des poètes / altesse.

Le professeur peut faire réfléchir à la signification des appellations « le petit prince du Raï » ou « le petit prince de Marseille », quand il ne s'agit pas de diriger un État.

Formation des mots de la famille (dérivation, affixation, composition)

Le professeur rappelle les notions de radical, préfixe et suffixe.

princier : de prince, de princesse / luxueux, somptueux
 principauté : terre à laquelle est attaché le titre de prince
 principal : qui est le plus important
 principalement : surtout, particulièrement, spécialement
 principe : cause, origine ou élément constituant
 principat : règne d'un empereur (romain)

Le professeur peut faire plus particulièrement réfléchir les élèves au nom commun principal, employé pour désigner celui qui occupe une fonction de direction. Ainsi, il peut demander aux élèves comment on appelle le « chef » d'une école, d'un collège, d'un lycée, d'une université.

À partir de leurs réponses, directeur, principal, proviseur, président, il complète en évoquant l'étymologie de ces quatre mots, qui désignent tous une fonction où l'on est le premier, à la tête de, devant ...

Le mot directeur vient du latin *dirigo*, issu lui-même du latin *rex, regis*, et du suffixe nominal « -eur », désignant une personne : celui qui dirige, qui est à la tête d'une école.

Le mot principal vient du latin *princeps* et du suffixe -alis marquant la relation, la dépendance, l'appartenance : celui qui assure la direction d'un collège.

Le mot proviseur vient du latin *provideo*, préfixe latin pro- (devant, en faveur de, avant) et du verbe *video* (voir) et du suffixe nominal « -eur », désignant une personne, du suffixe latin -or ou -ator : celui qui pourvoit au bon fonctionnement d'un lycée, le dirige.

Le mot président vient du latin *praesidens* (qui siège devant, qui est à la tête de...), préfixe latin prae- (en avant, devant) et du participe *sidens*, issu du verbe *sideo* (siéger) : celui qui préside, qui est à la tête, qui dirige une université.

ÉTAPE 4 : APPROPRIATION, MÉMORISATION, TRACE ÉCRITE

Le professeur vérifie que les élèves ont bien compris le sens ou les sens du mot. Pour qu'ils soient en mesure de réinvestir les acquis, il veille à varier les exercices et il les aide à conserver une trace écrite de la séance.

Mémoriser

Le professeur peut proposer aux élèves de mémoriser la fin d'un conte célèbre, *La Belle au bois dormant*, dans la version de Charles Perrault :

« Il [le prince] entre dans une chambre toute dorée, et il vit sur un lit, dont les rideaux étaient ouverts de tous côtés, le plus beau spectacle qu'il eût jamais vu: une Princesse qui paraissait avoir quinze ou seize ans, et dont l'éclat resplendissant avait quelque chose de lumineux et de divin. Il s'approcha en tremblant et en admirant, et se mit à genoux auprès d'elle. Alors comme la fin de l'enchantement était venue, la Princesse s'éveilla ; et le regardant avec des yeux plus tendres qu'une première vue ne semblait le permettre : «Est-ce vous, mon Prince ? lui dit-elle, vous vous êtes bien fait attendre.» Le Prince charmé de ces paroles, et plus encore de la manière dont elles étaient dites, ne savait comment lui témoigner sa joie et sa reconnaissance ; il l'assura qu'il l'aimait plus que lui-même. »

Il peut proposer un passage du *Petit Prince* qui contient le mot prince, par exemple celui de présentation du personnage :

« J'aurais aimé commencer cette histoire à la façon des contes de fées. J'aurais aimé dire : « Il était une fois un petit prince qui habitait une planète à peine plus grande que lui, et qui avait besoin d'un ami... » Pour ceux qui comprennent la vie, ça aurait eu l'air beaucoup plus vrai. »

Écrire

Le professeur propose aux élèves de décrire un prince, mais en choisissant un des sens du mot prince : prince qui dirige un État, un prince de la chanson ...

Le professeur peut proposer aux élèves de rédiger leur propre définition du mot « prince » en les amenant à réfléchir sur ce qui fait la noblesse du prince (ou de la princesse). Il peut prendre pour point de départ la fin du film d'animation *Aladin* (Walt Disney) : le héros ne peut épouser la princesse parce qu'il n'est pas de sang princier, mais le sultan affirme qu'à ses yeux Aladin a suffisamment prouvé qu'il était un prince. Le texte produit par les élèves pourrait commencer par « Pour moi, un prince, c'est quelqu'un qui... ».

Lire

« Le Roi Grenouille » (appelé aussi parfois « Prince Crapaud », « Le Prince Grenouille » ou « Henri de Fer »), *Contes allemands du temps passé*, des frères Grimm.

Le Petit Prince, d'Antoine de Saint-Exupéry

Retrouvez Éduscol sur



Garder une trace écrite

Le professeur peut consulter la « **boîte à outils** » pour organiser divers types de traces écrites en classe et utiliser la trame de la **fiche-élève**.

ÉTAPE 5 : PROLONGEMENTS

En fonction des objectifs qu'il s'est fixés et du temps dont il dispose, le professeur peut envisager divers compléments.

Des lectures motivées par la découverte du mot

- Des contes

« La Princesse au petit pois » de Hans Christian Andersen.

« Riquet à la houppe », *Histoires ou contes du temps passé*, Charles Perrault.

« Les Fées », *Contes de ma Mère l'Oye*, Charles Perrault.

« La Belle au bois dormant », *Contes de ma Mère l'Oye*, Charles Perrault ou Contes des frères Grimm.

« Cendrillon », *Histoires ou contes du temps passé*, Charles Perrault ou Contes des frères Grimm.

- Des albums

Le Prince de Motordu, titre d'une série d'albums illustrés par Pef (Pierre Elie Ferrier).

Le prince déforme les mots et les expressions comme le font souvent les enfants, pour le plus grand plaisir de ses parents... Et il va vivre, au cœur de son royaume, de nombreuses aventures, aussi belles que drôles, au rythme des jeux de mots et de langage.

Des films

Le Petit Prince, film d'animation de Mark Osborne (2015)

Princes et Princesses, film d'animation en théâtre d'ombres de Michel Ocelot (2000) composé de six contes, qui reprend les figures traditionnelles des princes et des princesses (quels que soient l'époque et le lieu du conte).

Rebelle, film des studios Disney, 2012 : ce film d'animation évoque l'histoire d'une princesse qui refuse de se marier.

Shrek, film d'animation des studios Dreamworks, 2001 : la dimension parodique de cette série de films peut être le point de départ d'une réflexion sur les clichés attachés aux mots « prince » et « princesse ».

Des créations ludiques / d'autres activités

Le professeur peut aussi imaginer divers prolongements sous forme d'activités ludiques.

- Autour de la publicité

Le professeur pourra travailler autour de l'utilisation de la figure princière dans la publicité. Il pourra notamment faire observer des images afin d'amener les élèves à identifier les caractéristiques d'un prince ou d'une princesse, à percevoir la différence entre les qualités attribuées à l'un et à l'autre. Il peut aussi leur proposer de rédiger des slogans publicitaires à partir des mots « prince » et « princesse ».

- Autour du « Prince de Galles »

Le professeur pourra faire chercher aux élèves l'origine du nom du tissu « prince de Galles ».

- En histoire et géographie

Le professeur pourra engager les élèves dans une recherche des monarchies parlementaires et des principautés en Europe. Ils pourront ensuite les situer sur une carte.

Des mots en lien avec le mot étudié : Roi ; Empire

[Lien vers boîte à outils](#)

[Lien vers fiche élève](#)

Retrouvez Éduscol sur

